MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE PÉKIN

Semaine du 11 octobre 2021

Chine continentale

Conjoncture (ici)

Inflation : *la croissance de l'Indice des Prix à la Production (IPP) atteint son plus haut niveau historique, tandis que la croissance de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) fléchit depuis quatre mois consécutifs*
Crédits et masse monétaire : *poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +10 % en septembre, impacté notamment par le refroidissement du marché immobilier*

Banque et finance (ici)

Immobilier : *alors que SINIC alerte sur un potentiel défaut obligataire à hauteur de 250 M USD, les difficultés financières s'accentuent pour un grand nombre de promoteurs immobiliers chinois*
Réglementation : *la Commission centrale pour l'inspection disciplinaire (CCID) lance une campagne d'inspection au sein des régulateurs financiers, des grandes banques d'Etat et des sociétés de défaisance nationales*

Echanges et politique commerciale (ici)

Commerce extérieur : *chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier - septembre 2021 selon les douanes chinoises : maintien de la progression de la croissance des échanges commerciaux malgré les blocages dans les ports et les pénuries d'électricité*
Commerce extérieur : *chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et août 2021 : les exportations françaises demeurent supérieures à leur niveau de 2019 grâce au dynamisme des industries du luxe et de l'agroalimentaire et la reprise des ventes aéronautiques*
Investissements sortants : *publication du bulletin sur les investissements sortants en 2020*
Commerce des services : *ajustement temporaire de certaines règlementations visant à faciliter le commerce de services dans les zones pilotes*
Relation Chine-US : *entretien virtuel entre Liu He et Katherine Tai*
Relation Chine-US : *signature d'un accord majeur d'approvisionnement de GNL entre la Chine et les États-Unis*

Industrie et numérique (ici)

Politique industrielle : *publication d'un nouveau plan pour le développement de la standardisation*
Matières premières : *Zijin Mining Group annonce l'acquisition de Neo Lithium Group*
Tourisme : *les dépenses touristiques durant la «* golden week *» en diminution de 40 % par rapport à 2019*

Internet : *LinkedIn se retire du marché chinois*
Automobiles : *les restrictions sur les transferts de données transfrontaliers se précisent*
Propriété intellectuelle : *la Chine s'engage à renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle aux Jeux Olympiques d'hiver de Pékin*

Développement durable, énergie et transports (ici)

Biodiversité : *la première partie de la CoP15 s'est tenue du 11 au 15 octobre*
Energie : *la Chine accélère sa réforme du marché de l'électricité en autorisant désormais une hausse des prix de marché de l'électricité issue du charbon jusqu'à +20 %*
Climat/Biodiversité : *publication du communiqué conjoint du deuxième dialogue à haut niveau UE-Chine sur le climat et l'environnement*
Climat : *des inondations dans le Shanxi font 15 morts et ont entraîné la fermeture temporaire de 60 mines de charbon*
Aviation civile : *contributions de la Chine à la conférence de haut niveau sur le COVID-19 à l'OACI*

Actualités régionales (ici)

Shenzhen : *première émission d'obligations en RMB par une ville de Chine continentale à Hongkong*
Delta du Yangtsé : *lignes directrices pour le développement vert dans une zone de démonstration du Delta du Yangtsé*
Jiangsu : *14ème plan quinquennal pour le développement de la propriété intellectuelle dans la province du Jiangsu*
Shanghai : *promotion d'industrie biomédicale à l'occasion de la « Semaine internationale de l'industrie biopharmaceutique »*
Chongqing-Sichuan : *l'industrie électronique régionale maintient sa forte dynamique en 2021*

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

Climat : *publication du « plan d'action climat 2050 » pour Hong Kong avec une enveloppe de 240 Mds HKD (26,6 Mds EUR) sur 20 ans*
Immobilier : *les prix de l'immobilier résidentiel se contractent légèrement au mois d'août*

Macao

Croissance économique : *le FMI abaisse ses prévisions de croissance pour Macao en 2021 à 20,4 % contre 61 % auparavant*
Place financière : *la province du Guangdong réalise une émission obligataire à Macao pour un montant total de 2,2 Mds RMB (290 M EUR)*

Taïwan (ici)

Attractivité : *le Forum UE Taïwan sur l'investissement a rappelé le potentiel des investissements croisés entre l'Europe et Taïwan*
Investissements taïwanais : *une délégation de 65 chefs d'entreprise taïwanais se rend dans l'Est de l'UE*
TSMC : *le fondeur taïwanais confirme un investissement dans une usine de 22 à 28 nm au Japon*
Commerce extérieur : *les exportations progressent de 30% au cours des neuf premiers mois de 2021*

Mongolie (ici)

Commerce international : *les exportations de charbon chutent de 40 % en 2021*
Environnement : *vaste campagne pour planter un milliard d'arbres en Mongolie d'ici 2030*

Chine continentale

Conjoncture

Inflation : la croissance de l'Indice des Prix à la Production (IPP) atteint son plus haut niveau historique, tandis que la croissance de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) fléchit depuis quatre mois consécutifs

Selon le National Bureau of Statistics (NBS), en septembre, l'IPP atteint son plus haut niveau historique à +10,7 % en glissement annuel contre +9,5 % en g.a. en août, sous l'effet de la flambée des prix des matières premières. Concrètement, le secteur extractif et le secteur des matières premières enregistrent respectivement une croissance des prix accélérée de +49,4 % et +20,4 % en g.a. en septembre, contre +41,8 % et +18,3 % en g.a. en août, notamment due au secteur du charbon (prix +12,1 % par rapport à août, en raison du déséquilibre entre la forte demande du marché et la pénurie d'approvisionnement), des métaux non ferreux (+2,9 % en g.m.) et du gaz (+2,5 % en g.m. due à l'approche de l'hiver). Cette hausse intervient malgré les mesures prises par le gouvernement chinois: celui-ci avait ainsi demandé aux entreprises de matières premières de cesser de spéculer à la hausse sur les contrats à terme, de libérer davantage de stocks de matières premières métalliques sur le marché intérieur depuis le mois de mai, il avait également souhaité freiner les prix record du charbon et mieux contrôler l'utilisation de l'électricité des usines. La hausse de l'IPP risque de nuire à la profitabilité des entreprises en aval dans les chaînes de production. Il convient également de noter que la décision des autorités d'autoriser la hausse des prix de l'électricité le 12 octobre pour atténuer la crise énergétique pourrait accroître la pression d'inflation sur les industries à court terme.

La croissance de l'IPC continue quant à elle son ralentissement depuis quatre mois consécutifs, à +0,7 % en g.a. en septembre contre +0,8 % en août. Cette évolution s'explique notamment par la baisse des prix alimentaires, de -5,2 % en g.a. en septembre contre -4,1 % en août, tirée par la poursuite de la contraction du prix du porc, de -46,9 % en g.a. en septembre contre -44,9 % en août, compte tenu de la reprise de la production porcine ainsi que d'une base relativement élevée de l'année précédente. Le gouvernement chinois s'attendait à ce que l'IPC augmente d'environ 3 % cette année, soit plus que la croissance réelle de 2,5 % de l'année dernière, comme évoqué dans le Rapport annuel de travail du gouvernement du 5 mars. La PBOC estime quant à elle que l'IPC augmentera de 2 % en 2021. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) se stabilise à +1,2 % en g.a.

L'écart élargi entre l'IPC et l'IPP reflète la difficulté de transmission de la hausse des coûts jusqu'au consommateur final, en raison notamment d'une concurrence intense de l'offre et d'une lente reprise de la demande domestique. La pression sur les prix est donc principalement ressentie par les secteurs en aval.

Crédits et masse monétaire : poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +10 % en septembre, impacté notamment par le refroidissement du marché immobilier

Selon les statistiques préliminaires publiées par la PBoC, la croissance de l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« *Total social financing* », *TSF*) poursuit son ralentissement, à +10 % en g.a. en septembre, contre +10,3 % en août, soit la croissance la plus faible depuis novembre 2018. Ce fléchissement s'explique par :

i) le ralentissement de la croissance du composant principal - l'encours des crédits bancaires (+12 % en g.a. en septembre contre +12,2 % en août) ;
ii) la poursuite du ralentissement de la croissance des obligations gouvernementales (+13,5 % en g.a. en septembre contre +14,3 % en août), liée à l'effet de base élevé en 2020 et à la décélération des émissions obligataires par le gouvernement en septembre 2021 (814 Mds RMB de nouvelles obligations gouvernementales contre 974 Mds RMB en août). Pour l'année 2021, seul 68 % du quota des obligations gouvernementales ont été émises sur les neuf premiers mois ;
iii) la poursuite de la contraction du *shadow banking* (les acceptations bancaires enregistrent -15,8 % en g.a. en septembre contre - 12,5 % en août, des prêts fiduciaires -27 % en g.a. en septembre contre -25,2 % en août).
iv) le ralentissement de la croissance du cours boursier des actions des entreprises (+13,8 % en g.a. en septembre contre +14,4 % en août), à noter que l'indice boursier chinois CSI 300 a connu une forte baisse d'environ 3 % depuis le début de septembre.

En particulier, s'agissant de la croissance de l'encours des crédits bancaires en septembre, le ralentissement (+12 % en g.a. en septembre contre +12,2 % en août) est notamment dû à :

i) la forte baisse des nouveaux prêts aux ménages à moyen et long terme (+467 Mds RMB en septembre contre +636 Mds RMB en septembre 2020), dans la mesure où le gouvernement chinois a restreint les enveloppes de crédits immobiliers distribuées par les banques depuis cette année, et les ventes de logements dans les grandes villes sont tombées en septembre sous cet effet ;
ii) la diminution importante des nouveaux crédits aux entreprises à moyen et long terme (+695 Mds RMB en septembre contre +1068 Mds RMB en septembre 2020), impactée également par le durcissement de crédits bancaires aux promoteurs immobiliers ainsi que la demande faible de financement par les entreprises dans un contexte de reprise économique ralentie, malgré la réduction du ratio de réserves obligatoires des banques de 0,5 point de pourcentage par la PBOC en juillet.

La croissance de l'encours des dépôts bancaires accélère à +8,7 % en g.a. en septembre contre +8,5 % en g.a. en août, principalement en raison des dépôts des administrations publiques (baisse des dépôts de 503 Mds RMB en septembre contre une baisse de 832 Mds RMB en septembre 2020), compte tenu de la décélération de l'utilisation des obligations gouvernementales par rapport à l'année précédente ; et des institutions financières non-bancaires (baisse des dépôts de 67 Mds RMB en septembre contre 318 Mds RMB en septembre 2020). Par contre, les nouveaux dépôts des entreprises se réduisent à +519 Mds RMB en septembre, contre +1011 Mds RMB en septembre 2020, reflétant la baisse des crédits bancaires aux entreprises.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 s'accélère également à +8,3 % à fin septembre contre +8,2 % à fin août.

Retour au sommaire (ici)

Banque et finance

Immobilier : alors que SINIC alerte sur un potentiel défaut obligataire à hauteur de 250 M USD, les difficultés financières s'accentuent pour grand nombre de promoteurs immobiliers chinois

Dans un communiqué officiel daté du 11 octobre, le promoteur immobilier *Sinic Holdings Group Co.* a informé les investisseurs sur un potentiel défaut de paiement imminent, soulignant qu'il pourrait ne pas être en mesure d'honorer le remboursement d'obligations arrivant à maturité le 18 octobre pour un montant de 250 M USD. Cet événement de crédit pourrait déclencher un défaut sur deux autres obligations (250 M USD dus en janvier 2022 et 210 M USD en juin 2022), dans un contexte où la recrudescence des difficultés financières des promoteurs immobiliers nationaux accentue le risque de contagion, et continue d'alimenter les inquiétudes des investisseurs. SINIC présente un encours obligataire *offshore* libellé en dollars de 710 M USD et un encours obligataire *offshore* total en équivalent dollars de 1005 M USD. Pour rappel, le promoteur a déjà manqué des échéances de remboursement en septembre sur des obligations *onshore*, provoquant une chute du cours de son action de 87 %, et la suspension de la cotation du groupe le 20 septembre (qui demeure d'actualité).

S'agissant d'Evergrande, la vente d'actifs évoquée par la presse de la branche « Evergrande Property Services » n'a toujours pas été confirmée officiellement. Une vente de terrains près de Hong Kong pour un montant de 1 Md USD aurait échoué d'après le SCMP. La cotation d'Evergrande est toujours suspendue. Le 12 octobre, le groupe a manqué une triple échéance de paiements de coupons sur des obligations *offshore*, pour un montant cumulé de 148 M USD. Pour rappel, la société a jusqu'au 23 octobre pour payer des coupons dus en septembre pour un montant de 83 M USD, sous peine d'être déclarée formellement en défaut.

D'autres acteurs du secteur multiplient les initiatives pour éviter des défauts obligataires. Selon Caixin, *Modern Land Co.* (1,35 Md USD d'obligations libellées en dollar en circulation) a demandé aux investisseurs un délai de trois mois pour le remboursement d'obligations de 250 M USD arrivant à maturité le 25 octobre. Selon Fitch Ratings, *Xinyuan Real Estate Co.* (760 M USD d'obligations libellées en dollar en circulation) serait également en négociation avec ses investisseurs sur des procédures d'échange de titres de dettes arrivant à échéance le 15 octobre. Depuis le début de l'année, les défauts obligataires *onshore* des sociétés du secteur immobilier ont représenté 36 % des défauts totaux (soit 63 Mds RMB sur 175 Mds RMB), selon les données compilées par Bloomberg. En outre, selon le cabinet China Real Estate Information, en septembre, moins d'un cinquième des cent principales entreprises du secteur immobilier étaient en voie d'atteindre leurs objectifs annuels, avec seulement *Dafa Properties Group Ltd.*, *Greentown China Holdings Ltd.*, *Beijing Capital Development Co. Ltd.*, *Gemdale Corp*. et *Hangzhou Binjiang Real Estate Group Co. Ltd*. réalisant plus de 80 % de leur quotas de ventes immobilières.

Pour mémoire, les difficultés financières des promoteurs immobiliers chinois se sont accentuées dans un contexte de resserrement réglementaire initié par les autorités afin de réduire les risques financiers (« 3 lignes rouges » en août 2020, encadrement de la part des crédits immobiliers dans l'encours des crédits accordés par les banques en décembre 2020, mesures pour mettre fin aux pratiques illégales de détournement de prêts bancaires à des fins d'investissements immobiliers en février 2021, mesures de gouvernements locaux pour plafonner les prix immobiliers, notamment à Shenzhen, Guangzhou, Chengdu, Sanya, etc.). Ainsi, en août, les ventes de logements ont chuté de 20 % (en valeur), soit la contraction la plus importante depuis le début de la crise du Covid en 2020, selon Bloomberg. Au total, d'après Fitch, les obligations *offshore* des promoteurs chinois s'élèvent à 232 Mds USD, dont un tiers arrive à maturité en 2021.

Réglementation : la Commission centrale pour l'inspection disciplinaire (CCID) lance une campagne d'inspection au sein des régulateurs financiers, des grandes banques d'Etat et des sociétés de défaisance nationales

Dans un contexte où les autorités intensifient leurs efforts pour lutter contre la corruption dans le système financier, la Commission centrale pour l'inspection disciplinaire (CCID) a lancé une campagne d'inspection des régulateurs financiers (notamment CBIRC et PBoC), des grandes banques d'État, des assureurs et des sociétés de défaisance nationales (AMC, *asset management companies*) pour la première fois depuis 2015. Alors que la précédente inspection avait couvert 21 entités n'incluant pas les quatre sociétés de défaisance nationales, celle-ci couvrira 25 institutions et s'étendra sur huit mois. La Commission chinoise de réglementation des banques et des assurances (CBIRC) fera tout d'abord l'objet d'une enquête de deux mois, dans le cadre de laquelle les « lanceurs d'alerte » pourront être entendus jusqu'au 15 décembre.

Cette initiative témoigne d'une nouvelle phase de durcissement du positionnement des autorités s'agissant de la lutte contre la corruption parmi les cadres et les dirigeants au sein du secteur financier. Depuis 2013, plus d'1,5 M de cadres d'institutions gouvernementales ont été punis et/ou sanctionnés, avec notamment l'exécution de Lai Xiaomin, l'ancien président de Huarong, et l'emprisonnement à perpétuité de Hu Huaibang, l'ancien président de la China Development Bank.

Cette annonce intervient dans le contexte de la campagne réglementaire contre les plateformes du numérique, les acteurs des *fintech*, mais également le resserrement réglementaire dans le secteur immobilier. Elle s'intègre également dans un calendrier politique particulier, à la suite des annonces sur la « prospérité commune » par le Comité central pour les affaires économiques et financières en août 2021 et en amont du 20ème Congrès national du PCC qui se tiendra en 2022.

Retour au sommaire (ici)

Echanges et politique commerciale

Commerce extérieur : chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier - septembre 2021 selon les douanes chinoises : maintien de la progression de la croissance des échanges commerciaux malgré les blocages dans les ports et les pénuries d'électricité

+27,5 % en g.a. à 305,7 Mds USD pour les exportations de biens en septembre, bien au-delà des prévisions (estimation médiane de 13,3 % des économistes sondés par Bloomberg), probablement du fait de la constitution de stocks de biens de consommation en prévision de la période de Noël en Europe et aux États-Unis ainsi que l'anticipation, de la part des importateurs étrangers, de pénuries futures de biens de consommation chinois en conséquence de la crise énergétique frappant le pays.

Les exportations vers l'ensemble des pays partenaires ont été dynamiques, notamment vers les États-Unis (+30,6 % à 57,4 Mds USD), l'Union européenne (+28,6 % à 44,5 Mds USD), l'ASEAN (+17,3 % à 40,4 Mds USD), Hong Kong (+30,5 % à 33,1 Mds USD), et l'Amérique latine (+50 % à 21,3 Mds USD).
Les exportations dans la majorité des secteurs ont augmenté, en particulier les produits électriques et mécaniques (+25,3 % à 180,2 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+32,7 % à 14,5 Mds USD) et les ordinateurs (+14,6 % à 22,6 Mds USD), ainsi que les produits de haute technologie (+28,6 % à 89,9 Mds USD). Les exportations de produits textiles (-5,6 % à 12,4 Mds USD ; comprend les masques et les équipements de protection) ont chuté du fait d'un effet de base important (croissance de 34,7 % en septembre dernier).

Sur les neuf premiers mois 2021, les exportations ont augmenté de 32,7 % (à 2 401,9 Mds USD) ; elles avaient diminué de 0,9 % sur la même période en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques vers les États-Unis (+32,9 % à 354,3 Mds USD), l'UE (+31,9 % à 411,8 Mds USD) et l'ASEAN (+29,3 % à 345 Mds USD). Les hausses des exportations de produits mécaniques et électriques (+32,9 % à 1413,2 Mds USD) et de produits de haute technologie (+28,6 % à 688,4 Mds USD) ont été les plus importantes.

+17,9 % à 239,0 Mds USD pour les importations des biens en septembre, du fait en particulier de la hausse des prix des matières premières.

Les importations en provenance des principaux partenaires ont été dynamiques, notamment en provenance de l'ASEAN (+17,3 % à 36,2 Mds USD), la Corée du Sud (+13,3 % à 19,9 Mds USD), d'Australie (+50,7 % à 15,0 Mds USD), d'Amérique latine (+25,1 % à 20,2 Mds USD) et d'Afrique (+25,7 % à 8,6 Mds USD).

Les importations de la majorité des marchandises ont bondi : produits électriques et mécaniques (+6,2 % à 103,5 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+11,5 % à 41,4 Mds USD) et les ordinateurs (+10,0 % à 6,6 Mds USD) ; produits de haute technologie (+9,7 % à 77,5 Mds USD) ; produits agricoles (+20,0 % à 18,3 Mds USD) ; minerais de fer (+41,0 % à 17,0 Mds USD) ; gaz naturel (+130,0 % à 5,2 Mds USD).

Sur les neuf mois 2021, les importations ont augmenté de 32,2 % (à 1 963,3 Mds USD) ; elles avaient diminué de 2,6 % sur la même période en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques en provenance de l'ASEAN (+32,3 % à 284,2 Mds USD), de l'UE (+27,9 % à 232,3 Mds USD), des États-Unis (+43,9 % à 131,5 Mds USD), de Taiwan (+28,2% à 182 Mds USD) et de l'Australie (+46,1 % à 125,2 Mds USD). Les hausses des importations de produits électriques et mécaniques (+24,3 % à 873,7 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+24,0 % à 312,6 Mds USD), de produits de haute technologie (+24,8 % à 607,2 Mds USD) et de produits agricoles (+33,1 % à 165,6 Mds USD) ont été les plus importantes.

➢ **L'excédent commercial sur le mois de septembre s'élève à 66,8 Mds USD** (en forte augmentation par rapport à 37,0 Mds l'année précédente).

Commerce extérieur de la Chine sur la période janvier-septembre 2021 (source : douanes chinoises)

	Montant (Mds USD)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	4 365,3	+32,5 %
Exportations chinoises	2 402,0	+32,7 %
Importations chinoises	1 963,3	+32,2 %
Balance commerciale	438,7	*augmentation de la balance commerciale de 113,2 Mds USD*

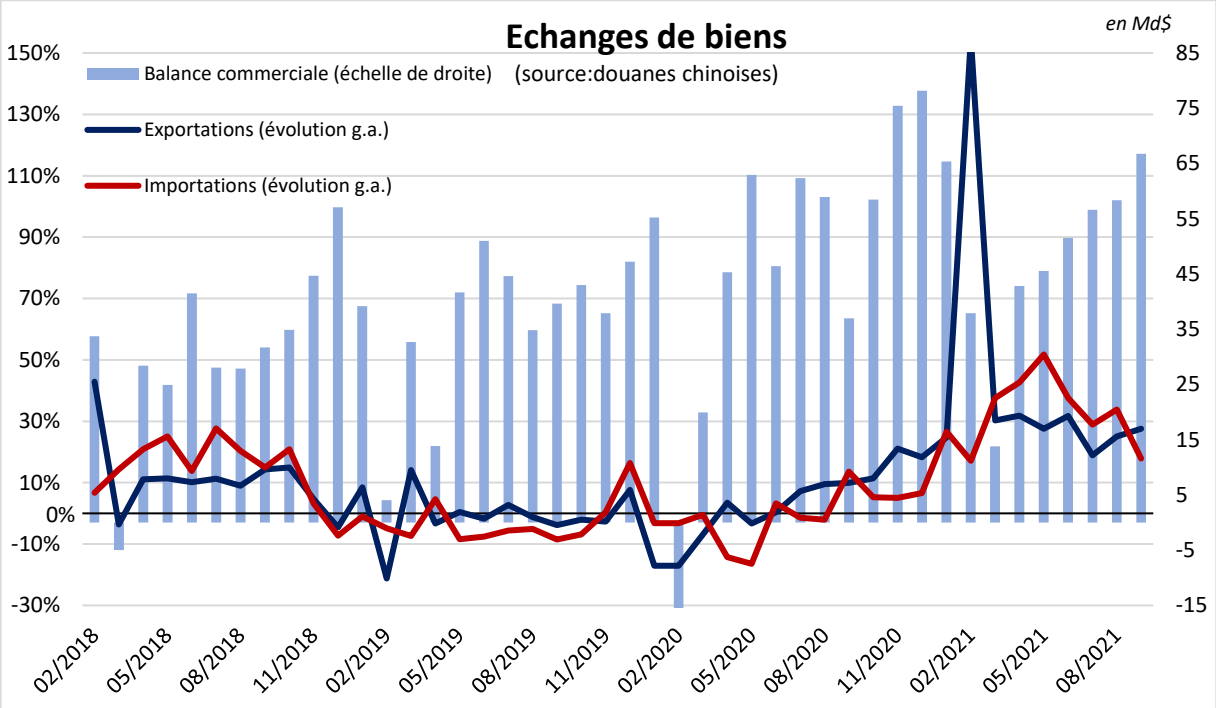

Principaux fournisseurs de la Chine sur la période janvier-septembre 2021 (source : douanes chinoises)

Fournisseur	Montant (Mds USD)	Part de marché (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
ASEAN	284,2	14,5	+32,3 %
Union européenne	232,3	11,8	+27,9 %
dont Allemagne	*90,3*	*4,6*	*+22,4 %*
dont France	*28,6*	*1,6*	*+43,2 %*
Taiwan	182,5	9,3	+28,2 %
Japon	153,4	7,8	+21,4 %
Corée du Sud	154,9	7,9	+22,5 %
États-Unis	131,5	6,7	+43,9 %
Australie	125,2	6,4	+46,1 %

Principaux clients de la Chine sur la période janvier-septembre 2021 (source : douanes chinoises)

Client	Montant (Mds USD)	Part des exports (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
États-Unis	411,8	17,1	+32,9 %
Union européenne	367,2	15,3	+31,5 %
ASEAN	345,4	14,4	+29,3 %
Hong Kong	247,4	10,3	+33,0 %
Japon	121,7	5,1	+17,7 %
Corée du Sud	107,7	4,5	+33,4 %

Commerce extérieur : chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et août 2021 : les exportations françaises demeurent supérieures à leur niveau de 2019 grâce au dynamisme des industries du luxe et de l'agroalimentaire et la reprise des ventes aéronautiques
(source : douanes françaises)

Les exportations françaises de biens vers la Chine ont fortement augmenté sur les 8 premiers mois de 2021 par rapport à leur niveau de 2020 (+56,6 % à 15,8 Mds EUR), du fait d'un effet de base important (les exportations avaient baissé de plus de 24 % sur la même période en 2020), ainsi que d'une reprise des ventes aéronautiques à partir d'avril 2021 (2,5 Md EUR vs. 632 MEUR entre avril et août 2020), premier poste des exportations françaises.

Les exportations françaises sont supérieures à leur niveau de 2019 (15,8 Mds EUR vs. 13,4 Mds EUR) malgré des ventes du secteur aéronautique encore inférieures à la normale d'avant-crise (3 Mds EUR vs. 4,7 Mds EUR).

Hors aéronautique, les exportations sont dynamiques. Alors que les touristes chinois ne peuvent plus voyager en France, les exportations françaises de produits de luxe[1] ont augmenté de manière significative par rapport à 2020 (+ 109 % en g.a. à 4,1 Mds EUR pour l'ensemble du secteur ; +262 % à 1,5 Md EUR pour la maroquinerie) ; les ventes du secteur agricole et agroalimentaire ont également bondi (+37.9 % à 2,7 Mds EUR) grâce aux ventes de vin (+62,2 % à 361 MEUR), de spiritueux (+149,3 % à 491 MEUR) et de viande (+35,8 % à 391 MEUR).

Les importations françaises de biens chinois ont continué d'augmenter : +8,8 % en g.a. à 39,2 Mds EUR du fait des achats de produits informatiques et électroniques (+21 % en g.a. à 11 Mds EUR ; +13,3 % pour les téléphones ; +19,5 % pour les ordinateurs) et d'équipements électriques et ménagers (+23,6 % à 5 Mds EUR) qui sont restés importants.

Les importations de produits **textiles et d'habillement** ont diminué (-39,0 % en g.a. à 5,7 Mds EUR) du fait de la forte baisse des importations de masques et autres équipements de protection.

Les importations de navires ont fortement crû (793 MEUR vs. 25 MEUR) en lien avec les achats de porte-conteneurs chinois par CMA-CGM.

Le déficit commercial français a baissé par rapport à 2020: -9,8 % à 23,4 Mds EUR.

Echanges de biens entre la France et la Chine de janvier à août 2021 :

	Montant (MEUR)	Evolution en g.a.
Echanges totaux	**55 016 231**	**+19,3 %**
Exportations françaises	**15 830**	**+56,6 %**
Matériel de transport	*3 255*	*+162,7 %*
Agricole et agroalimentaire	*2 672*	*+37,9 %*
Chimie, parfums, cosmétiques	*2 296*	*+31,1 %*
Importations françaises	**39 186**	**+8,8 %**
Informatique, électronique	*9 582*	*+21,2 %*
Textile, habillement, chaussures	*4 759*	*-41,0 %*
Equip. électriques et ménagers	*4 256*	*+21,8 %*
Balance commerciale	**-23,4 Mds EUR**	**Baisse du déficit de 9,8 % (-2,5 Mds EUR)**

[1] *Boissons, parfums, cosmétiques, cuir, bagagerie, bijouterie, joaillerie et objets d'art*

Investissements sortants : publication du bulletin sur les investissements sortants en 2020

Le 29 septembre, le ministère du Commerce (MOFCOM), le Bureau national des statistiques, et l'Administration nationale des changes (SAFE) ont conjointement publié le bulletin statistique de 2020 sur les investissements chinois sortants.

Flux d'investissements sortants en 2020

Les flux des investissements sortants de Chine ont atteint 153,7 Mds USD en 2020 – en hausse de 12,3 % par rapport à 2019 (selon la source UNCTAD, le flux des investissements sortants chinois ont atteint 133 Mds USD en 2020). Dans le contexte de la pandémie et de la chute des investissements dans le monde, la Chine serait ainsi devenue pour la première fois en 2020 le premier investisseur dans le monde, suivie par le Luxembourg (127 Mds USD) et le Japon (115,7 Mds USD) (source UNCTAD). Les IDE chinois restent en 2020 loin de leur sommet historique en 2016 (196,2 Mds USD).

Hong Kong, du fait de son rôle financier dans l'internationalisation des capitaux des sociétés chinoises, accueille toujours la majorité des investissements chinois (avant qu'ils ne transitent pour la grande vers d'autres géographies) : 58 % des IDE chinois y ont ainsi été dirigés en 2020.
10 premiers bénéficiaires des investissements chinois en 2020 : Hong Kong (89,2 Mds USD) ; îles Caïmans (8,6 Mds USD), îles Vierges britanniques (7,0 Mds USD), États-Unis (6,0 Mds USD), Singapour (5,9 Mds USD), Pays-Bas (4,9 Mds USD), Indonésie (2,2 Mds USD), Suède (1,9 Mds USD), Thaïlande (1,9 Mds USD), et Vietnam (1,9 Mds USD).

Le secteur de la « location et des services aux entreprises » représentait le principal secteur des investissements (25,2%), suivi de l'industrie manufacturière (16,8 %), la vente de gros et de détail (15 %), les services financiers (12,8 %).

La moitié des investissements ont été réalisés par des entreprises publiques (49,9 %).

Stock d'investissements sortants (2002-2020)

Le stock des investissements sortants chinois a atteint 2 581 Md$ en 2020[1], plaçant la Chine à la 3e position mondiale, derrière les États-Unis (8 129 Md$) et les Pays-Bas (3 798 Md$). Entre 2002 et 2020, le stock des investissements sortants chinois a été multiplié par 86, et sa part dans le stock mondial est passé de 0,4 % à 6,6 %. 46 % des investissements ont été réalisés par des entreprises publiques.

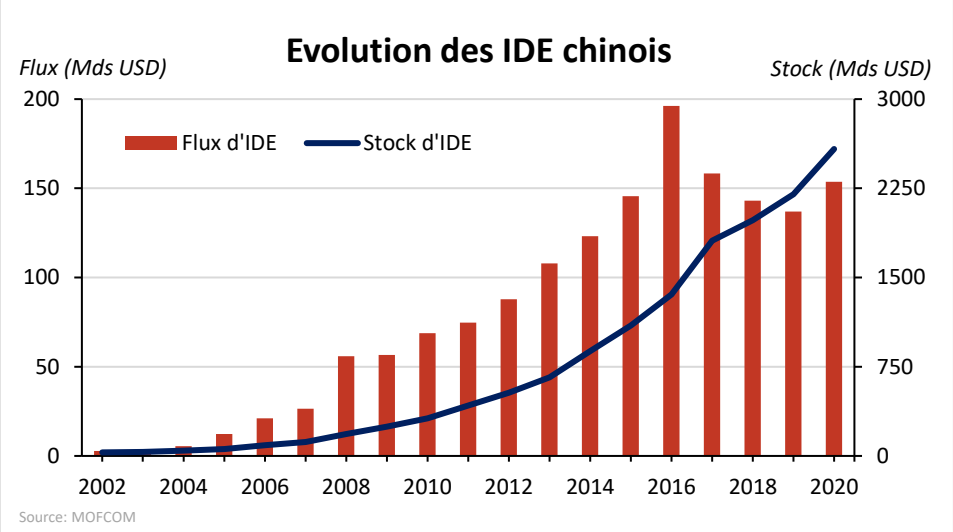

Principaux récipiendaires des IDE chinois (flux cumulés entre 2002 et 2020)
(source : ministère du Commerce)

Pays	Montant (Md$)	Parts
Asie	1645	63,7%
dont: Hong Kong	1439	*87,5%*
Amérique latine	630	24,4%
dont: Iles Caïman et îles Vierges britanniques	613	*97,5%*
Europe[2]	122	4,7%
dont: UE27	83	*68%*
Amérique du nord	100	3,9 %
dont: États-Unis	80	*80%*
Afrique	43	1,7%
Océanie	40	1,6%

[1] Investissements cumulés sur la période 2002-2020
[2] Rhodium Group estime quant à lui à 96 Mds USD la valeur des IDE chinois pour la seule année 2016

Répartition sectorielle des investissements chinois à l'étranger entre 2002 et 2020 (Md$)
(source : ministère du Commerce)

Secteur	Total des IDE	Part
Location et services aux entreprises	832	32%
Gros en détail	345	13%
Services des TIC	298	12%
Industrie manufacturière	278	11%
Services financiers	270	11%
Industrie minière	176	7%
Immobilière	81	3%
Transport/stockage et les services postaux	81	3%
Tous autres secteurs	212	8%

Activités de fusion-acquisition en 2020

Les activités de fusion-acquisition effectuées par les entreprises chinoises à l'étranger ont atteint 28,2 Mds USD en 2020, en baisse de 17,7% par rapport à l'année précédente, malgré une augmentation du nombre total de projets de 467 à 513. La valeur des activités de fusion-acquisition chinoises avait atteint son record annuel en 2016 (135 Mds USD).

En 2020, les activités de fusions-acquisitions chinoises étaient réparties dans 61 pays et régions à travers le monde. Les 10 transactions les plus importantes en termes de valeur se situaient dans les pays et régions suivantes (par ordre décroissant) : Pérou, Etats-Unis, Chili, Hong Kong, îles Caïmans, Canada, France, Brésil, Nigéria, Oman. Plus d'un tiers (34,6%) de la valeur des activités de fusion-acquisition en 2020 était concentrée dans le secteur de la production et de l'approvisionnement d'électricité/chauffage/gaz/eau (9,8 Mds USD); 24,7 % dans l'industrie manufacturière (7 Mds USD) ; 11,7% dans le transport/stockage et services postaux (3,3 Mds USD).

Commerce des services : ajustement temporaire de certaines règlementations visant à faciliter le commerce de services dans les zones pilotes

Le Conseil des Affaires de l'Etat a publié le 9 octobre une circulaire approuvant les propositions d'ajustement temporaire de certaines règlementations avancées conjointement par le ministère du Commerce (MOFCOM) et le ministère de la Justice (MOJ), qui visent à faciliter le commerce des services dans les zones pilotes. Les ajustements ont pris effet le jour même et resteront en vigueur jusqu'au 1er août 2023 :

1. Les investisseurs étrangers qui soumettent une demande d'enregistrement auprès des autorités compétentes (départements en charge du tourisme au niveau provincial) en vue d'établir des agences touristiques devront désormais recevoir une réponse (positive ou négative) à leur requête dans un délai de 15 jours ouvrés (contre 30 précédemment). Cet ajustement est applicable à l'ensemble des zones pilotes visant à approfondir l'innovation et le développement du commerce de services à travers l'ensemble du pays y compris dans les municipalités de Beijing, Tianjin, Shanghai et Chongqing ; dans 16

provinces dont Hebei, Liaoning, Jilin, Heilongjiang, Jiangsu, Zhejiang, Anhui, Fujian, Shandong, Hubei, Guangdong, Hainan, Sichuan, Guizhou, Yunnan et Shaanxi ; et dans la région autonome du Xinjiang.

2. L'obligation de contrôle préalable des activités de franchises commerciales auprès du département commercial au niveau provincial a été suspendue pour la province de Hainan ; tandis que le contrôle en cours et ultérieur sera renforcé (sans préciser comment).

3. Autorisation pour les étrangers, qui ont obtenu un permis de résidence permanent en Chine et une qualification de mandataire des brevets dans un autre pays, de passer les concours chinois de qualification de mandataire des brevets. Cette mesure est applicable dans les zones pilotes de Beijing, Nanjing (Jiangsu), Suzhou(Jiangsu) et Guangzhou (Guangdong).

4. L'enregistrement de l'importation et de l'exportation de technologies de catégories non-restreintes sera délégué aux départements commerciaux au niveau municipal (et non plus au MOFCOM). Cet ajustement est applicable à toutes les zones pilotes.

5. Dans la province de Hainan, les institutions étrangères seront désormais autorisées à organiser indépendamment des expositions économiques et techniques étrangères (sauf exception) et ne doivent plus impérativement collaborer avec des institutions chinoises qualifiées. Ces institutions étrangères pourront solliciter une approbation administrative auprès du bureau commercial de la province (et non plus auprès du MOFCOM).

Relation Chine-US : entretien virtuel entre Liu He et Katherine Tai

Le 9 octobre (heure à Pékin)/ 8 octobre (heure à Washington), le vice-Premier ministre chinois Liu He s'est entretenu par visioconférence avec Katherine Tai, la représentante au Commerce des États-Unis (USTR). Il s'agit du second entretien entre les deux négociateurs en chef chargés du commerce, après une première prise de contact en mai dernier (voir les brèves de la semaine du 24 mai).

Selon le communiqué officiel chinois publié par le ministère du Commerce (MOFCOM), les échanges se sont concentrés sur trois sujets : ***(i)*** La relation commerciale et économique bilatérale devrait être renforcée, tenant compte de l'importance de la relation économique entre la Chine et les États-Unis pour les deux pays ainsi que le reste du monde; ***(ii)*** la concertation sur la mise en œuvre de l'accord de *phase-1* ; et ***(iii)*** les préoccupations respectives et le consensus sur la résolution de celles-ci par le biais de consultations. La Chine a également demandé la suppression des droits de douane additionnels mis en place par le précédent gouvernement américain et des sanctions américaines à l'encontre des entreprises chinoises.

Katherine Tai a de son côté étayé la préoccupation des États-Unis selon laquelle Pékin poursuivrait une approche économique « autoritaire » et « centrée sur l'État », consistant à accorder des subventions massives aux entreprises publiques et à encourager diverses pratiques commerciales déloyales nuisant directement aux travailleurs américains. Toutefois, l'ambassadrice a qualifié cet entretien de « bon départ » dans les échanges entre les deux administrations et les deux parties sont convenues qu'elles se consulteraient prochainement sur les questions restées en suspens.

Katherine Tai avait présenté le 4 octobre, devant le Center for Strategic and International Studies (CSIS), la nouvelle approche commerciale de l'administration Biden vis-à-vis de Pékin.

La nouvelle vision stratégique présentée par Katherine Tai s'articule autour de quatre piliers: ***(i)*** l'évaluation du retard éventuel de la Chine à mettre en œuvre de l'accord *phase-1*, en référence aux engagements chinois d'importer d'avantage de produits américains; ***(ii)*** l'amorcement d'un processus d'exclusion tarifaire auquel sont actuellement soumis 350 Mds USD d'importations de biens chinois; ***(iii)*** l'affirmation de sa préoccupations auprès de Pékin à l'égard des pratiques commerciales anticoncurrentielles n'ayant pas été soulevées dans l'accord *phase-1* et défendre les intérêts économiques américains ; ***(iv)*** l'approfondissement de la coopération avec les pays alliés pour promouvoir un commerce mondial équitable pour le 21e siècle.

Katherine Tai n'a pas exclu la possibilité de lancer de nouvelles enquêtes au titre de la Section 301, pouvant mener à l'introduction de nouvelles sanctions tarifaires. Toutefois, selon elle, les États-Unis et la Chine ne sont pas sur la voie d'un « découplage » : *« I think that the issue perhaps is, what are the goals we're looking for in a kind of 'recoupling' ».*

Relation Chine-US : signature d'un accord majeur d'approvisionnement de GNL entre la Chine et les États-Unis

L'entreprise chinoise de distribution de gaz ENN Natural Gas Co Ltd a annoncé le 11 octobre avoir signé un contrat d'approvisionnement de gaz naturel liquéfié (GNL) sur treize ans avec l'entreprise américaine Cheniere Energy Inc. Les livraisons devraient débuter en juillet 2022.

Cet engagement de fournir 0,9 M de tonnes de GNL par an est le premier contrat majeur entre la Chine et les États-Unis depuis le début de la guerre commerciale. L'entreprise américaine a déclaré que le prix d'achat sera indexé à celui du pôle de distribution de Henry Hub (Louisiane), auquel s'ajoutera un coût fixe de liquéfaction.

Cet accord intervient alors que Pékin vise à se rapprocher des engagements pris dans le cadre de l'accord dit de *phase-1* (janvier 2020) de quasiment doubler ses achats de biens et services américains en 2020 et 2021 (par rapport au niveau pré-guerre commerciale). La Chine est ainsi tenue d'importer près de 210 Mds USD de biens américains couverts par l'accord en 2021, dont 41 Mds USD de biens énergétiques. Sur la période janvier-août, la Chine aurait atteint 69 % de ses engagements (56 % pour l'énergie) selon les estimations du PIIE. Les achats de biens américains ont pourtant enregistré une forte hausse depuis la signature de l'accord : +48 % en g.a. sur la période janvier-août 2021 (source : douanes chinoises).

La secrétaire au Commerce des États-Unis Gina Raimondo n'a pas manqué de souligner cette semaine que la Chine « n'est pas même près » d'avoir satisfait les exigences de l'accord de *phase-1*, rappelant toutefois « qu'il n'y a aucun intérêt à parler de découplage ».

Retour au sommaire (ici)

Industrie et numérique

Politique industrielle : publication d'un nouveau plan pour le développement de la standardisation

Le 10 octobre, le Conseil des Affaires d'Etat a publié un « plan pour le développement de la standardisation » (国家标准化发展纲要). Conformément aux axes définis par la « Nouvelle loi sur la standardisation » (2018), ce nouveau plan appelle entre autres à renforcer le rôle du marché dans la standardisation – le secteur public gardant son rôle central – et à élargir la coopération internationale.

Ce plan illustre à nouveaux les efforts de la Chine en matière de standardisation, une stratégie de long terme réaffirmée dans le plan China Standards 2035, dont la publication officielle a été retardée, et qui pourrait donc être remplacé par le plan en question. Les standards sont perçus comme un enjeu stratégique de compétitivité, les standards industriels étant par exemple conçus comme un moyen d'augmenter la compétitivité des biens et services chinois à l'international, notamment dans les secteurs les plus avancés tels que les télécommunications, la blockchain ou l'internet des objets. A noter cependant que le plan publié cette semaine ne mentionne pas d'objectifs chiffrés concernant la participation à l'élaboration de normes internationales, ce qui indique qu'il s'agit avant tout de réformer le système de normalisation interne chinois.

Ainsi, le plan du Conseil des Affaires d'Etat préconise, sans surprise, de renforcer les efforts de standardisation dans plusieurs domaines, tels que l'agriculture, l'industrie, la santé, les services, l'environnement, et appelle à établir un système de normalisation d'ici 2035. Il appelle à appliquer les normes non plus dans les seuls domaines du commerce et de l'industrie, mais dans l'ensemble de l'économie et de la société. Le processus de standardisation est également appelé à être réformé, le plan prévoyant de réduire la durée du cycle moyen d'élaboration des normes à 18 mois. Enfin, la qualité des normes, plutôt que leur quantité, est privilégiée.

L'adoption de standards internationaux est par ailleurs promue, avec un objectif de taux de transposition de standards internationaux de 85% dans le système chinois d'ici 2025 – un objectif ambitieux, étant donné que ce même taux avait diminué de 35% à 24% entre 2010 et 2019.

Matières premières : Zijin Mining Group annonce l'acquisition de Neo Lithium Group

Le 8 octobre, Zijin Mining Group a annoncé l'acquisition de l'entreprise canadienne Neo Lithium, pour un montant de 768 M USD.

Alors qu'en septembre, les ventes de véhicules à énergie nouvelle (VEN) ont augmenté de 150% en g.a. (s'inscrivant à rebours d'une tendance où les ventes totales de véhicules ont, quant à elles, chuté de 17%), cette acquisition s'inscrit dans la tendance croissante des entreprises chinoises à sécuriser leurs approvisionnements de matières premières composant les batteries, comme le lithium. La Chine est en effet fortement dépendante des importations de matières premières nécessaires à la production de batteries, dont notamment le cobalt, le cuivre, ou encore le nickel utilisés pour la production de cathodes et le lithium, utilisé pour produire des électrolytes. Les entreprises chinoises, qu'elles soient spécialisées dans les activités minières ou la production de batteries, cherchent donc à sécuriser leurs approvisionnements dans un contexte global de montée des cours.

La moitié des réserves mondiales de lithium se situant en Amérique latine, les investissements chinois se concentrent notamment dans cette région. L'un des principaux projets de mines de Neo Lithium se situe ainsi en

Argentine. De même, le mois dernier, CATL, plus grand producteur mondial de batteries, avait annoncé l'acquisition, pour 302 M USD, de l'entreprise canadienne Millennial Lithium Corp, dont l'un des principaux projets se trouve également en Argentine. En septembre 2020, CATL avait par ailleurs investi 8,5 Mds USD dans Neo Lithium, soit une prise de participation de 8%.

A ce jour, la Chine représente 80% de la capacité de production de batteries, ce qui en fait le plus grand pays consommateur de lithium (près de 40%). Avec cette acquisition, Zijin Mining Group, principale entreprise aurifère et troisième de cuivre en Chine, diversifie ses activités. La possibilité d'un contrôle de l'opération par les autorités canadiennes n'est pas précisée.

Tourisme : les dépenses touristiques durant la « *golden week* » en diminution de 40% par rapport à 2019

La « *golden week* », période de vacances qui s'étend du 1er au 7 octobre, a enregistré une baisse des dépenses touristiques de 4,7% en g.a. et de 40% par rapport à 2019 (période pré-covid 19). De même, le nombre de voyages entrepris a diminué de 30% par rapport à 2019 (-1,5% en g.a.). La « *golden week* », qui marque la fête nationale, est l'une des périodes les plus touristiques de l'année.

Ces chiffres s'expliquent principalement par une réticence à voyager, due à une résurgence des cas de Covid-19 à l'été 2021 (notamment à Xiamen).

Internet : LinkedIn se retire du marché chinois

Le 14 octobre, Microsoft a annoncé retirer le réseau social LinkedIn du marché chinois, citant un environnement et des exigences de conformité difficiles. Le service sera remplacé par un site uniquement consacré à la recherche d'emplois en Chine continentale, baptisé InJobs, qui exclura donc l'aspect social de la plateforme (pas de partage d'articles, par exemple).

Au cours des derniers mois, LinkedIn a notifié plusieurs utilisateurs, qui partageaient notamment du contenu relatif aux droits de l'Homme, que leurs profils étaient désormais bloqués en Chine. En mars dernier, les organes régulateurs avaient déjà reproché à la plateforme de ne pas avoir suffisamment contrôlé le contenu y circulant.

Implantée en Chine depuis 2014, LinkedIn semble ainsi être l'une des dernières plateformes proposées par une entreprise du numérique américaine à quitter le marché chinois face à la censure, après Facebook et Twitter, bloqués depuis 2009, ou encore Google en 2010.

Automobiles : les restrictions sur les transferts de données transfrontaliers se précisent

Le bureau de Pékin de l'Institut de recherche en ingénierie automobile de Chine (中国汽车工程研究院股份有限公司) rapporte avoir développé un premier équipement permettant de détecter les transferts de données transfrontaliers réalisés par des véhicules. Cette technologie permettrait ainsi de contraindre les entreprises concernées à se mettre en conformité et à stocker leurs données localement. L'institut indique poursuivre ses recherches pour assurer la sécurité des données liées au véhicules intelligents.

Le développement de ce premier équipement s'inscrit dans une volonté plus large de sécuriser les données générées par les véhicules, dont la connectivité ou encore l'autonomie sont amenées à gagner en importance. Ainsi, le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) a également annoncé cette semaine la publication prochaine de mesures d'évaluation permettant de réguler les données de véhicules transmises à l'étranger, sans plus de précisions toutefois. La régulation des flux de données générées par les véhicules fait déjà l'objet d'une réglementation, très restrictive, de l'Administration chinoise du cyberespace (CAC), entrée en vigueur le 1er octobre 2021. Dès le printemps 2021, l'accès à des sites militaires par des conducteurs de véhicules Tesla avait par exemple été interdit.

Propriété intellectuelle : la Chine s'engage à renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle aux Jeux Olympiques d'hiver de Pékin

A un peu plus de 100 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver 2022, Pékin multiplie les annonces sur les mesures prises pour renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle en lien avec cet événement.

Au cours de l'été dernier, la CNIPA, office chinois de propriété intellectuelle, a ainsi annoncé la révision du règlement sur la protection des symboles olympiques permettant de protéger logo, drapeau et hymne olympiques pour une période de 10 ans, et d'en conférer au Comité olympique international les droits exclusifs d'exploitation.

Lors d'une conférence de presse à Pékin, M. SHEN Changyu, Commissaire de la CNIPA, a par ailleurs déclaré que lors des Jeux Olympiques d'été de Tokyo organisés en 2021, les dépôts de marques de mauvaise foi portant sur des noms de champions olympiques s'étaient multipliés, entrainant une réponse spécifique de la part de l'office chinois. La Chine est en effet connue pour les pratiques encore très répandues de dépôts de titres de propriété industrielle de mauvaise foi, que les autorités ont du mal à endiguer malgré des efforts accentués au cours des dernières années.

Enfin, il semblerait que l'ensemble des autorités administratives en charge de propriété intellectuelle se coordonnent actuellement, notamment pour préparer le lancement de campagnes spéciales dans tout le pays pour intensifier la lutte contre la contrefaçon.

Retour au sommaire (ici)

Développement durable, énergie et transports

Biodiversité : la première partie de la CoP15 s'est tenue du 11 au 15 octobre

La première partie de la CoP15 de la convention pour la diversité biologique s'est tenue cette semaine à Kunming (province du Yunnan) dans un format hybride. Concernant la présence française, le président français Emmanuel Macron a donné un discours vidéo lors de l'ouverture du sommet de haut niveau le 12 octobre et la ministre de la Transition Ecologique, Barbara Pompili, a co-présidé une table ronde ministérielle consacrée aux enjeux de financements. L'ambassadeur de France en Chine Laurent Bili s'est lui rendu sur place, tandis que le reste de la délégation française était connecté à distance.

Plusieurs points sont à souligner dans l'intervention (pré-enregistrée) du président chinois Xi Jinping lors du segment de haut niveau : (1) création d'un fonds de Kunming pour la biodiversité à destination des pays en développement, pour lequel la Chine contribuera à hauteur de 1,5 Md de RMB (soit 200 MEUR) et appel aux autres pays à y contribuer ; (2) désignation de la première série des grands parcs nationaux chinois, couvrant une surface de 230 000 km² (ce qui représente 30% des espèces sauvages clefs en Chine, mais seulement 2 % du territoire chinois) ; (3) confirmation du début de la construction d'un gigantesque projet éolien et solaire dans le désert chinois, dont la première partie représentera environ 100 GW de capacité. Pour rappel, la Chine avait publié son livre blanc pour la conservation de la biodiversité la semaine dernière, juste avant le début de la CoP15.

Le principal délivrable de cette séquence d'ouverture de la CoP15 était la Déclaration de Kunming qui a été adoptée à l'issue du segment de haut niveau, document politique devant servir d'impulsion aux négociations du cadre post-2020 pour la biodiversité dont l'adoption est prévue en avril 2022 lors du deuxième segment de la CoP15, qui aura lieu cette fois entièrement en présentiel.

Energie : la Chine accélère sa réforme du marché de l'électricité en autorisant désormais une hausse des prix de marché de l'électricité issue du charbon jusqu'à +20 %

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a publié le 12 octobre un avis sur « la poursuite de la réforme de marché des tarifs de rachat pour la production d'électricité à partir de charbon ». Ce document marque une étape importante dans la libéralisation du marché de l'électricité en Chine, après un premier cycle de réformes en 2002 puis un deuxième en 2015. Le texte vient confirmer les mesures de flexibilisation des tarifs de l'électricité déjà annoncées lors de la réunion tenue le 8 octobre par le Conseil des Affaires de l'Etat et présidée par le Premier ministre Li Keqiang. Le prix de marché de l'électricité au charbon pourra désormais avoir une fourchette de fluctuation de +20 % à -20 % par rapport au niveau de référence, contre +10 % à -15 % jusqu'alors. La limitation de fluctuation de prix sera en revanche entièrement levée pour les industries les plus intensives en énergie, reflétant la ligne du gouvernement de reprise en main des projets dits « deux hauts » (énergivores et fortement émetteurs). Pour rappel, la libéralisation partielle du système de tarification de l'électricité produite à partir de charbon date de 2019, avec l'introduction d'une tarification de marché de type « prix de référence + fluctuation».

Deux autres nouveautés sont à signaler dans cet avis : (1) 100 % de la production d'électricité au charbon devra désormais être vendue sur le marché de l'électricité (contre seulement 70 % aujourd'hui, les 30 % restant étant liés à des accords à prix fixes que passent les producteurs avec les sociétés de réseau et les autorités régionales) ; (2) les consommateurs industriels et commerciaux devront tous rentrer sur le marché de l'électricité, en

commençant en priorité par les consommateurs dont la puissance souscrite est supérieure à 10 kVA (44 % de la consommation électrique de ces acteurs professionnels dépendant déjà de transactions de marché). Ce point implique que les tarifs réglementés spéciaux qui existaient jusqu'alors pour les plus gros consommateurs seront supprimés. L'avis prévoit néanmoins que les sociétés de réseau puissent vendre l'électricité achetée sur le marché aux consommateurs qui n'y seraient pas encore.

Ces mesures, qui devraient être effectives à partir du 15 octobre, interviennent en réponse à la flambée du prix du charbon de ces derniers mois, qui a occasionné des pertes financières record pour les opérateurs de centrales thermiques. Une hausse des tarifs de l'électricité est donc à attendre très prochainement, bien qu'il soit peu probable à court terme qu'elle vienne compenser entièrement celle du prix du charbon (entre juillet et fin septembre, le prix de la tonne de charbon avait ainsi augmenté de 65 %, passant de 760 RMB (101 EUR)/tonne à plus de 1300 RMB (170 EUR)/tonne). Pour les industries cette hausse devrait se répercuter sur le prix des matières premières, notamment l'aluminium qui atteint déjà des prix record cette année. L'avis signale cependant que les prix de l'électricité devront être maintenus stables pour les consommateurs résidentiels (comprenant écoles, hôpitaux et autres institutions de protection sociale) et pour le secteur de l'agriculture, ce qui signifie qu'ils continueront à bénéficier de prix fixes. Certains analystes signalent également que ces mesures pourraient permettre de tirer à la hausse le prix du carbone sur le marché national lancé en juillet dernier.

Climat/Biodiversité : publication du communiqué conjoint du deuxième dialogue à haut niveau UE-Chine sur le climat et l'environnement

Suite au deuxième dialogue à haut niveau sur le climat et l'environnement, qui s'était tenu le 27 septembre 2021 entre Han Zheng, premier vice-Premier ministre chinois, et Frans Timmermans, vice-président exécutif de la commission européenne, un communiqué de presse conjoint a été publié le 10 octobre.

Le document aborde à la fois les questions climatiques et les enjeux de biodiversité, alors que la CoP 15 biodiversité s'est tenue cette semaine à Kunming et la CoP 26 climat se tiendra du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow. Han Zheng a rappelé les engagements chinois, à savoir, le pic d'émissions avant 2030 et l'objectif de neutralité carbone d'ici 2060, qui devraient se traduire prochainement par la publication du plan « 1+N », le strict contrôle des projets de centrales à charbon, la limitation de l'augmentation de la consommation de charbon jusqu'en 2025 puis un retrait progressif. Il a également rappelé les dernières annonces du président Xi : l'arrêt de la construction de centrales à charbon à l'étranger et l'intensification du soutien aux autres pays en développement pour développer des énergies vertes et bas carbone. Il a également affirmé que la Chine publiera sa contribution nationale déterminée et sa stratégie à long terme avant la CoP 26.

Les deux parties ont souligné leur volonté de travailler ensemble pour le succès de la future CoP 26, pour achever l'implémentation de l'accord de Paris, en particulier sur l'article 6 et d'avancer sur les ambitions d'atténuation, d'adaptation et de finances. Le communiqué souligne qu'il convient d'atténuer l'ensemble des gaz à effet de serre en particulier le méthane et les HFC pour l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris. Pour rappel, l'envoyé spécial pour le climat Xie Zhenhua avait précisé lors d'un forum que l'objectif de neutralité à l'horizon 2060 couvrait tous les gaz à effet de serre (voir Brèves du SER, semaine du 26 juillet 2021).

Les deux parties ont également insisté sur leur volonté d'arriver à un cadre de la biodiversité après 2020 ambitieux avec des mesures claires, faisables, mesurables et des mécanismes appropriés pour l'implémentation et l'évaluation. Les deux parties se sont engagées à appuyer la réduction de la déforestation mondiale en améliorant

leur collaboration, notamment, pour faire des chaines de valeurs plus durables et en luttant contre le commerce illégal de bois.

Les deux parties se sont engagées à continuer leur coopération sur les sujets climatiques et de biodiversité.

Climat: des inondations dans le Shanxi font 15 morts et ont entraîné la fermeture temporaire de 60 mines de charbon

De fortes pluies se sont abattues sur la province du Shanxi, située au sud-ouest de Pékin, entraînant des inondations. En une semaine, l'équivalent de trois fois les pluies habituelles pour un mois d'octobre se sont abattues sur la province. Le bilan officiel fait état de 15 morts et de 120 000 personnes déplacées. Les inondations ont entraîné la fermeture temporaire de plus de 60 mines de charbon, alors que la Chine fait face à une pénurie d'électricité, principalement produite par des centrales à charbon. La majorité des mines de charbon ont depuis repris leurs activités. Ces inondations surviennent trois mois après celles intervenues à Yangzhou dans la province du Henan ayant fait plus de 300 morts.

Aviation civile : contributions de la Chine à la conférence de haut niveau sur le COVID-19 à l'OACI

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) anime une conférence de haut niveau sur le COVID-19 entre le 12 et le 22 octobre 2021, dans le but de consolider une approche multilatérale et un consensus mondial avec ses Etats membres, et partager « *une même vision pour la relance, la résilience et la durabilité de l'aviation après la pandémie mondiale* ». Cette conférence veut mettre l'accent sur des objectifs de sécurité et de facilitation (ou simplification), en prenant en compte l'incidence économique de la COVID-19 sur le secteur. Elle est aussi l'occasion de promouvoir et d'étayer les efforts collectifs visant à harmoniser les mesures et la stratégie de réductions des risques par la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation de l'OACI (CART).

L'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) a présenté plusieurs documents de travail ou d'information. Sur le volet « sécurité », la CAAC propose notamment un retour d'expérience sur le renforcement de la sécurité de l'aviation civile, suite au COVID-19, et indique ses objectifs dans le cadre du 14ème plan quinquennal 2021-2025, en articulation avec les plans régionaux et mondiaux de l'OACI. D'autres documents évoquent les derniers développements réglementaires en Chine en matière de gestion des drones ou d'utilisation de la constellation Beidou dans les opérations de recherche et sauvetage. La CAAC propose également une étude sur le risque de fatigue des équipages, effectuée à nouveau frais dans ce contexte de pandémie de COVID-19. Selon les résultats préliminaires, collectés via des données objectives mais également par l'exploitation de réponses à des questionnaires adressés à près de 4100 pilotes, la CAAC estime que les règles et durées d'emploi des équipages pourraient être revues et étendues, à la lumière de l'expérience acquise, sans que cela ne pose de problèmes majeurs en matière de sécurité pour les vols.

Sur les aspects de « facilitation », la CAAC présente également plusieurs documents pour illustrer la mise en place, à la faveur de la pandémie, de nouvelles solutions numériques : en matière de suivi des bagages (avec la technologie RFID et la mise en place d'application IOT) ou avec la substitution des documents papiers (ticket, carte d'embarquement, etc.) par la diffusion massive des systèmes de substitution utilisant le QR Code. Selon l'autorité chinoise, ces nouveaux usages numériques permettent de limiter les risques liés au contact physique,

assurent des objectifs de prévention par le traçage, permettent aussi une réduction de l'empreinte carbone. Un autre document de travail insiste sur les équipements de protection des équipages, au regard d'une analyse du risque sanitaire, faisant écho par ailleurs avec la publication récente par la CAAC de la 8ème édition de ses lignes directrices de prévention contre le COVID-19, à l'attention des compagnies aériennes et des aéroports.

Plus polémique peut-être, la défense et illustration par les autorités chinoises de leur politique unilatérale de réduction des vols internationaux (dite aussi « *5-1 policy* »), mise en place en mars 2020 et toujours en vigueur, comprenant entre autres les dispositions controversées dites de « circuit breaker », sanctionnant les compagnies aériennes par la suspension de liaisons aériennes régulières ou par des limitations des taux de remplissage sur des durées variables, en fonction du nombre de passagers détectés positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le sol chinois (Voir *Brèves du SER de Pékin*, semaine du 30 août au 3 septembre). A cet égard, il sera intéressant de lire les recommandations finales de la déclaration ministérielle de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19, en cours de négociation entre les Etats membres de l'OACI, en particulier sur la question de la levée des exigences relatives aux tests et/ou à la quarantaine pour les passagers entièrement vaccinés ou rétablis (ce projet de déclaration peut être consulté ici).

Participant à la table ronde n°2 de la plénière ministérielle du 13 octobre, sur le thème « renforcer la résilience et la durabilité de l'aviation », M. FENG Zhenglin, Administrateur de la CAAC, a présenté ces différentes propositions chinoises, en les articulant en quatre points :

1) Affirmer un engagement actif de la Chine au sein de l'OACI, notamment pour l'établissement de nouvelles normes et dans l'échange de bonnes pratiques – à cet égard, le principe d'une reconnaissance des certificats de santé, sous l'égide des recommandations de l'OMS, a été avancé, tout comme l'idée d'intégrer des principes d'activation des mesures sanitaires d'urgence dans les accords aériens bilatéraux ;
2) Rechercher le meilleur équilibre entre la prévention et le contrôle des épidémies, d'une part, et la reprise du transport aérien, d'autre part. En allusion à sa politique décriée de gestion des vols internationaux entrants, le Ministre chinois de l'aviation civile a incité les Etats membres de l'OACI à prendre des mesures efficaces et dynamiques, en les ajutant à une évaluation du risque sanitaire, tout en coordonnant des mesures de soutien et d'accompagnement, y compris sur le plan financier, aux compagnies aériennes ;
3) Continuer de faire de la sécurité aérienne la principale priorité de l'aviation civile, notamment par des formations nouvelles et ciblées des pilotes et équipages, au nouveau contexte sanitaire ;
4) Saisir toutes les opportunités de transformation qu'induisent le développement du numérique, de l'intelligence artificielle et d'autres innovations technologiques, aussi bien en matière de prévention contre l'épidémie qu'en termes d'opportunité de réduction des coûts.

Retour au sommaire (ici)

Actualités régionales

Shenzhen : Première émission d'obligations en RMB par une ville de Chine continentale à Hongkong

Shenzhen a émis pour la première fois le 12 Octobre 5 Mds CNY d'obligations en RMB offshore à Hong Kong. Il s'agit en outre de la première émission d'obligations en RMB offshore réalisée par un gouvernement local de Chine continental à Hongkong.

L'échéance des obligations s'échelonne de 2, 3 à 5 ans. Les fonds levés seront destinés à la construction de lycées publics et à des projets de transport ferroviaire urbain et de traitement des eaux. Une partie des obligations émises sont des obligations « vertes », destinées non seulement à accélérer le développement de la finance verte sur le continent, mais à faciliter la participation de fonds étrangers à la réalisation des objectifs de la Chine en matière d'environnement (objectifs 3060).

Le projet revêt une importance significative pour l'internationalisation du RMB dans le cadre de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, et semble renforcer la position de Hong Kong en tant que centre mondial du RMB offshore.

Source : CNBay news

Delta du Yangtsé : lignes directrices pour le développement vert dans une zone de démonstration du Delta du Yangtsé

Le 9 octobre, les autorités ont publié un guide pour le développement écologique dans une zone de démonstration du delta du Yangtsé. La zone, qui s'étend sur 2 413 km2, comprend le district de Qingpu (Shanghai), le district de Wujiang (Jiangsu) et le comté de Jiashan (Zhejiang). Selon le plan, les cinq villes de Jinze, Zhujiajiao, Lili, Xitang et Yaozhuang constitueront la zone initiale. Les lignes directrices se concentrent sur trois domaines : l'écologie et l'environnement, l'aménagement urbain et les transports. Un système de transports intelligents et écologiques basés sur l'IA sera mis en place.

Source : Shine

Jiangsu : 14ème plan quinquennal pour le développement de la propriété intellectuelle dans la province du Jiangsu

Le gouvernement provincial a publié le « 14ème plan quinquennal pour le développement de la propriété intellectuelle dans la province du Jiangsu ». Celui-ci propose cinq tâches clés autour de la création, la protection, l'enregistrement des marques, la coopération et les services de haute qualité. Des efforts seront faits pour la mise en valeur des brevets et pour développer des marques locales. Outre des « zones de démonstration pour la protection de la propriété intellectuelle », le plan prévoit une réseau de protection industrielle constitué autour du Centre de protection de la propriété intellectuelle de Chine (Jiangsu) et de 13 centres municipaux de protection de la PI.

Source : Gouvernement du Jiangsu

Shanghai : promotion d'industrie biomédicale à l'occasion de la « Semaine internationale de l'industrie biopharmaceutique »

L'industrie biopharmaceutique de Shanghai représente d'après la ville 600 Mds RMB (92,3 Mds USD), avec une production industrielle brute de 140 Mds RMB en 2020. Au total, 18 des 20 plus grands géants pharmaceutiques mondiaux et 17 des 20 plus grandes entreprises de matériel médical y sont installés. Au cours d'une conférence internationale le 11 octobre, il a été indiqué que d'ici 2025, les industries des sciences de la vie à Shanghai devraient représenter un marché de 1 200 Mds RMB et une production industrielle de 280 Mds RMB. En parallèle, lors d'une conférence sur le développement de l'industrie biomédicale du Parc industriel de Shanghai Qingpu, 8 projets ont été signés pour un investissement de 3,68 Mds RMB. Lors du Sommet international de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie de Zhangjiang (Shanghai), des réalisations en matière de science et d'innovation ont été présentées, de même que le développement futur du parc de Zhangjiang et 24 projets représentant un investissement total de 31,2 Mds RMB (4,77 mds USD). D'ici 2025, 30 projets d'innovation dans le domaine de l'IA médicale y seront établis. Zhangjiang (district de Pudong) figure parmi les leaders mondiaux de la biomédecine, avec près de 70 000 professionnels, une compétence forte dans l'industrie cellulaire et les succursales de sept des dix premières entreprises pharmaceutiques mondiales.

Sources : Shine, Shine, The Paper

Chongqing-Sichuan : l'industrie électronique régionale maintient sa forte dynamique en 2021

La municipalité de Chongqing a exporté 51,86 millions d'ordinateurs portables sur les huit premiers mois de l'année, soit une hausse de 36,3 % sur un an, après un exercice 2020 déjà exceptionnel sur ce plan. Chongqing consolide ainsi sa première place nationale en la matière, avec 36,3 % des ordinateurs portables exportés depuis la Chine. L'électronique apporte une contribution centrale à la hausse du commerce extérieur de la municipalité, de 29,4 % sur la période (après +12,5 en 2020). Selon le Global times, Chongqing a en outre été la première ville du pays en 2020 en matière de design de semi-conducteurs, avec une hausse 206,1 % de ses ventes. Les régions du centre et de l'ouest ont vu leur commerce international d'équipements électroniques et de communication atteindre 2 010 Md CNY sur les trois premiers trimestres de 2021, soit +25 % sur un an, absorbant dans le même temps 44,3 % des importations nationales de semi-conducteurs.
Autre signe de cette vitalité de l'industrie électronique régionale, les écrans de smartphone OLED de BOE qui vont pour la première fois équiper les téléphones Apple de dernière génération seront produits dans l'usine du groupe à Mianyang, Sichuan.

Hubei : Oppo inaugure un nouveau centre R&D à Wuhan

Le fabricant chinois de smartphones a inauguré le 11 octobre son 10ème centre de R&D au niveau mondial, dédié à la recherche sur les logiciels et applications. Situé dans la zone de développement de la Vallée optique, il s'étend sur 3 000 m² et emploiera selon les annonces de l'entreprise entre 300 et 400 personnes. Oppo, filiale du conglomérat BBK établi à Dongguan (Guangdong), s'est hissé au premier semestre 2021 à la seconde place du classement mondial des ventes de smartphones, avec une part de marché de 10%. Oppo est par ailleurs au 2e rang en Chine et au 5e rang mondial du classement des dépôts de brevets sous le système PCT.

Cette implantation s'effectue alors que les autorités du Hubei souhaitent faire du numérique un pilier du développement de la province dans le cadre du 14ème plan quinquennal, qui vise un « développement de haute qualité ». Le vice-gouverneur Zhao Haishan a rappelé cet objectif lors de la cérémonie d'ouverture d'une conférence organisée le 12 octobre sur le commerce numérique mondial, et affirmé que le Hubei était la première province de Chine centrale pour les ventes sur internet (244 Mds RMB en 2020 soit une hausse de +4,6 % sur un an).

Retour au sommaire (ici)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Climat : publication du « plan d'action climat 2050 » pour Hong Kong, avec une enveloppe de 240 Mds HKD (26,6 Mds EUR) sur 20 ans

Deux jours après le discours de politique générale prononcé par Carrie Lam et dont le volet environnemental avait essentiellement consisté à rappeler les objectifs de Hong Kong en matière de réduction d'émissions (neutralité carbone d'ici 2050), le Secrétaire à l'environnement Wong Kam a détaillé les principales mesures devant permettre d'atteindre ces objectifs.

Le plan s'articule autour de quatre axes : la transition vers une production d'électricité « net-zéro » en matière d'émissions de CO2, notamment grâce à la hausse de la part des énergies renouvelables au sein du mix énergétique (objectif de 10% en 2035 contre 7,5% aujourd'hui) ; la réduction de la consommation énergétique des immeubles, notamment à travers les « green buildings » et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments existants (objectif de 30 à 40% de réduction de la consommation énergétique dans l'immobilier commercial) ; la transition vers un bilan « net-zéro » dans les transports d'ici 2050, avec l'électrification du parc automobile et la fin de l'immatriculation de nouveaux véhicules à moteur thermique d'ici 2035 ; la réduction de la production de déchets avec l'application en 2023 de la loi votée en août rendant payant le traitement des ordures.

Immobilier : les prix de l'immobilier résidentiel se contractent légèrement au mois d'août

Après avoir atteint un record en juillet 2021 (l'indice des prix de l'immobilier résidentiel atteignant 397,7, contre un précédent point haut à 396,9 en mai 2019), les prix de vente dans l'immobilier résidentiel se sont légèrement contractés au mois d'août (-0,15%).

Les prix ont toutefois augmenté de 4,5% depuis le début de l'année, les acheteurs ayant été particulièrement actifs en anticipation de l'impact sur le niveau des prix du retour des investisseurs chinois une fois les frontières rouvertes dans les deux sens.

Macao

Croissance économique : le FMI abaisse ses prévisions de croissance pour Macao en 2021 à 20,4 % contre 61 % auparavant

Le FMI a dégradé ses prévisions de croissance pour Macao en 2021, anticipant désormais un rebond de 20,4 %, contre 61 % auparavant. L'économie macanaise s'est contractée de 56 % en 2020 sous l'effet de la crise épidémique (baisse de 85 % du nombre de visiteurs en 2020) et de son impact sur les revenus des jeux. Ceux-ci représentaient en 2019 67,5 % du PIB de Macao. Les nouvelles projections du PIB semblent répercuter les

épisodes épidémiques en Chine et à Macao en août, septembre et octobre qui ont pénalisé l'industrie du tourisme et des jeux (-48 % pour les arrivées de visiteurs en août 2021 en glissement mensuel).

Place financière : la province du Guangdong réalise une émission obligataire à Macao pour un montant total de 2,2 Mds RMB (290 M EUR)

La province du Guangdong a émis cette semaine une obligation souveraine à Macao d'un montant de 2,2 Mds RMB (290 M EUR), avec une maturité de 3 ans. Il s'agissait de la première fois qu'une province chinoise émettait une obligation à Macao. L'opération représente l'émission obligataire la plus importante réalisée à Macao depuis la création de la plateforme d'échange obligataire *Chongwa (Macao) Financial Asset Exchange* (MOX) en août 2018. La plupart des obligations émises à Macao depuis cette date l'ont été par des émetteurs continentaux (dont la BoC, Zhuhai Huafa Group ou encore le gouvernement chinois).

Retour au sommaire (ici)

Taïwan

Attractivité : le Forum UE Taïwan sur l'investissement a rappelé le potentiel des investissements croisés entre l'Europe et Taïwan

La deuxième édition du Forum EU Taïwan sur l'investissement, qui s'est tenu le 14 octobre en visioconférence, a été marquée par l'intervention de la directrice générale de la Commission européenne pour le commerce extérieur (DG Trade), Sabine Weyand. Elle a indiqué que Taïwan est un partenaire clef de la nouvelle stratégie de l'UE dans la zone Indopacifique. Les entreprises taïwanaises doivent investir plus en Europe, qui est le premier marché au monde avec une population de 450 M de consommateurs. L'UE et Taïwan doivent travailler ensemble face aux enjeux climatiques et de transition numérique. La résilience des chaînes de valeur est devenue une priorité des grands acteurs économiques mondiaux. L'UE et Taïwan partagent les mêmes valeurs de la démocratie et du libre-échange. L'UE reste le premier investisseur étranger à Taïwan en représentant 26 % du stock d'IDE. La Directrice générale a rappelé les atouts de l'UE pour les entreprises taïwanaises : la libre circulation des personnes, des produits et des services et des capitaux, un niveau d'éducation élevé et un écosystème de l'innovation particulièrement dynamique. Les initiatives lancées par l'UE dans le domaine des TIC (Alliances dans les semi-conducteurs et dans les données, Green Deal, …) offrent de nombreuses opportunités d'affaires et d'investissements aux entreprises taïwanaises. La Présidente Tsai Ing-wen a répondu favorablement à cet appel en encourageant les entreprises taïwanaises à renforcer leur présence sur le sol européen et en rappelant la délégation d'entreprises qui se rendra en octobre en Tchéquie, Slovaquie et Lituanie (Cf. infra). L'UE partage, en effet, les mêmes valeurs de la démocratie, de la liberté d'expression, de l'Etat de droit et des droits de l'homme que Taïwan. Dans une période post Covid-19, Taïwan et l'Europe doivent renforcer leur coopération et commencer à engager des discussions en vue de signer un accord de protection des investissements. La Présidente Tsai a salué le projet de rapport du parlement européen soutenant l'ouverture de ces discussions et souhaité son adoption au cours des prochaines semaines.

Investissements taïwanais : une délégation de 65 chefs d'entreprise taïwanais se rend dans l'Est de l'UE

Une délégation de 65 groupes taïwanais dont Foxconn (premier exportateur tchèque) se rendra fin octobre dans trois pays de l'Est de l'UE : la Tchéquie, la Slovaquie et la Lituanie. La République tchèque et Taïwan tiendront à cette occasion, le 25 octobre, leur commission mixte économique au niveau vice-ministre (Deputy Minister C.C. CHEN du MOEA). La délégation taïwanaise sera conduite par Kung Ming-hsin, ministre du Comité national de développement (NDC). Un grand forum sur l'investissement sera organisé à Prague. Il s'agit des trois pays européens ayant fait des dons de vaccins à Taïwan en 2021. Selon la présidente Tsai, il s'agit de la plus importante délégation d'entreprises taïwanaises à effectuer un déplacement à l'étranger depuis son élection en janvier 2016. C'est aussi une visite « retour » de Taïwan suite à celle que le président du sénat tchèque a effectuée, le 31 août 2020, à Taipei à la tête d'une importante délégation de chefs d'entreprise. Elle illustre la stratégie de certains acteurs taïwanais de l'industrie manufacturière (secteur des TIC notamment), qui vise à relocaliser dans les pays de l'UE à faible coût de main d'œuvre une partie de la chaîne de valeur taïwanaise implantée en Chine.

TSMC : le fondeur taïwanais confirme un investissement dans une usine de 22 à 28 nm au Japon

C.C. Wei, CEO de TSMC, a annoncé le 14 octobre un investissement dans une usine de wafers de 12 pouces utilisant les technologies du 22 au 28 nm au Japon, dans le cadre d'un partenariat associant notamment SONY. La construction de l'usine, située à Kumamoto sur l'île de Kyushu, devrait démarrer, en 2022, pour une entrée en production prévue en 2024. Elle fabriquera des capteurs d'image destinés notamment aux systèmes optiques développés par SONY pour l'iPhone13 et des microcontrôleurs (MCU) principalement destinés à l'industrie automobile. Le montant de l'investissement est estimé à 800 Mds de Yen soit environ 7,07 Mds USD. Néanmoins, il doit encore être approuvé par le board de TSMC, auquel siège le Fonds National de Développement (NDF), dépendant du Yuan Exécutif taïwanais, et de la Diète puisque le projet serait subventionné à hauteur de 50% par des fonds publics japonais.

La confirmation de cet investissement, annoncé depuis plusieurs semaines par les médias, est riche d'enseignements. Ce projet rappelle en effet : 1) la relation historique qui existe entre le Japon et Taïwan dans le domaine des technologies, les deux écosystèmes se connaissant parfaitement ; 2) qu'un projet industriel dans les semi-conducteurs peut être initié par une coopération dans le domaine de la R&D, dans le cas présent avec l'université de Tokyo depuis 2019 ; 3) que les Etats-Unis ne sont pas la seule destination des investissements de TSMC à l'étranger et que l'Europe a donc toutes ses chances pour devenir un de ses partenaires de premier plan dans les années à venir. Enfin, les dons du Japon en vaccins contre le Covid-19 ont sans doute contribué à créer un climat de confiance entre les acteurs taïwanais et japonais, comme dans le cas des trois pays d'Europe de l'Est qui recevront prochainement une importante délégation d'entreprises de l'industrie manufacturière taïwanaise (*voir par ailleurs*).

Commerce extérieur : les exportations progressent de 30 % au cours des neuf premiers mois de 2021

Selon les statistiques du ministère des Finances (MOF), les exportations taïwanaises progressent, suite à la 15ème hausse mensuelle consécutive en septembre, de 30,7 % à 324 Mds USD sur les neuf mois 2021, notamment vers la Chine (138,4 Mds USD, soit +28,1 %, y/c Hong Kong), l'ASEAN (51,4 Mds USD, +34,1 %), les Etats-Unis (47 Mds USD, + 29%), l'Europe (27,5 Mds USD, +35,6 %) et le Japon (21,2 Mds USD, +23,3 %).

Les produits électroniques restent le premier poste d'exportation de l'île, avec un montant de 125,2 Mds USD, soit une hausse de +28,8 % par rapport à la même période de l'année précédente ; les autres secteurs de l'industrie taïwanaise progressent également, tels que les produits de télécommunication (43,9 Mds USD, +25,7 %), les produits métallurgiques (26 Mds USD, +41,1 %), les plastiques (21,9 Mds USD, +46,1 %) et les machines (20,3 Mds USD, +28,4 %).

La Chine (y compris Hong Kong) reste la première destination des exportations taïwanaises (42,7 % du total). Les importations, qui représentent 276,3 Mds USD, augmentent de 33,3 % par rapport à la même période de 2020 ; celles de produits électroniques (66,5 Mds USD, +32,6 %) progressent, tout comme les produits minéraux (39,1 Mds USD, +51,7 %), les machines et équipements (32,3 Mds USD, +38,8 %), les produits chimiques (24,5 Mds USD, +25,4 %) et les produits métallurgiques (21,3 Mds USD, +45,9 %).

La Chine (y compris Hong Kong) reste le premier fournisseur de Taïwan (22,1 % du total, +32,5 %), suivie du Japon (15 %, +24,1 %), des pays d'ASEAN (12,5 %, +30,4 %), de l'Europe (12,3 %, +31,5 %),et des Etats-Unis (10,5 %, +23,1 %). Au final, l'excédent commercial de Taïwan progresse de 17 % et atteint 47,6 Mds USD.

Retour au sommaire (ici)

Mongolie

Commerce international : les exportations de charbon chutent de 40 % en 2021

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2021, le chiffre d'affaires total du commerce extérieur a atteint 11,5 Mds USD, avec un surplus de 1,3 Mds USD, selon l'Administration générale des douanes de Mongolie. Au cours de la période considérée, la Mongolie a exporté 12 M de tonnes de charbon, une baisse de 40 % par rapport à 2020 et de 58 % par rapport à 2019. Au mois de septembre, les exportations de charbon représentaient 23 % du total des exportations mongoles, la quasi-totalité à destination de la Chine.

Environnement : vaste campagne pour planter un milliard d'arbres en Mongolie d'ici 2030

Le président de Mongolie, U. Khurelsukh, a inauguré une campagne ayant pour but de planter 1 Md d'arbres en Mongolie d'ici 2030. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et contre une désertification qui s'accélère et touche plus de 75 % du territoire. Par ailleurs, le président s'est engagé à attribuer au moins 1 % du PIB chaque année pour combattre le changement climatique et la désertification.

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Thomas Carré, Furui Ren, Baptiste Gosson-Brion, Orhan Chiali, Kimberley Le Pape, Antoine Moisson, François Lemal, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Florian Surre, Odile Huang, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang, Alain Berder, Matthieu de Villiers

Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : camille.paillard@dgtresor.gouv.fr